

Evaluations Foncières et Immobilières



CONTEXTE

Les propriétaires publics et privés doivent, dans le cadre de leur projet, maîtriser leur budget et anticiper leurs dépenses. Par ailleurs, l'augmentation des contentieux relatifs à l'évaluation des biens nécessitent aujourd'hui une connaissance exhaustive du marché immobilier local et de la valeur des biens.



PRÉREQUIS

Disposer des bases de l'estimation immobilière et de son intégration au sein des projets d'aménagement du territoire.



A L'ISSUE DU STAGE, LES PARTICIPANTS

SERONT EN MESURE :

- De maîtriser le processus de l'évaluation immobilière et foncière,
- d'appréhender l'ensemble des méthodes des évaluations existantes,
- d'apprécier les avantages et/ou les inconvénients de leur mise en œuvre.



INTERVENANTS

Coordination : Joël GRENIER

27 ans d'expérience - spécialiste de la maîtrise foncière

Animation : Pascal BROSTIN

Expert foncier reconnu auprès de l'EEFIC



DATE ET LIEU

17 et 18 septembre 2019
2 jours (14h) - Paris



PUBLIC

Responsables fonciers, chargés d'opérations foncières et immobilières, gestionnaire de patrimoine, assistant(e).



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Transmission des connaissances par des exposés, retours d'expériences et analyse de la jurisprudence, mise en situation et analyse de documents concrets.



NOMBRE DE PARTICIPANTS

Mini-Maxi : 5-12



COÛT DE LA FORMATION

1 200€ HT (pauses et déjeuners inclus)



17 septembre 2019

9h00 Accueil

9h30 Introduction

L'évaluation immobilière : la démarche

- Processus,
- Valeur et prix.

Notions préalables :

- Règles d'urbanisme,
- Définition des surfaces (plancher, carrez, utile, ...),
- Etude de marché.

12h30 Pause déjeuner

14h00 Quelle méthode pour quels droits et biens ?

Panorama des méthodes d'évaluation :

- La méthode par comparaison,
- Les méthodes par le revenu,
- La méthode CAR,
- La méthode DCF,
- Etc...

17h30 Fin de la première journée.



18 septembre 2019

9h00 **Panorama des méthodes d'évaluation (occupants) :**

- Fonds de commerce (barèmes, méthodes financières),
- Exploitations agricoles / terres agricoles,
- Droit au bail,
- Bail emphytéotique/ à construction.

12h30 Pause déjeuner

14h00 **L'évaluation dans le contexte d'une expropriation pour cause d'utilité publique :**

- Principe et jurisprudence,
- Focus sur les indemnités accessoires.

17h00 Fin de la formation

Evaluations Foncières et Immobilières

